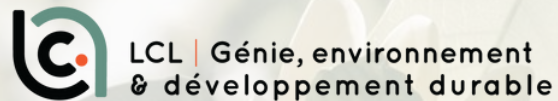


	2.J	Programme de retour garanti		Nombre de retours garanti utilisé										N/A	
	2.K	Politique de voyages d'affaires durables		Nombre de voyages responsables réalisés										N/A	
	2.L	Participation à des défis et mobilisation interne		Pourcentage des employés participants aux défis organisés			X								
3. Circularité	3.A	Inventaire des installations de gestion des matières résiduelles		% des établissements recensés au registre			X							Bac brun à l'hôtel de ville	
	3.B	Caractérisation des matières résiduelles		Nombre de caractérisations réalisées Taux de valorisation des matières (%)										N/A Régie	
	3.C	Plan de gestion des matières résiduelles		% des établissements possédant un plan de gestion			X							Affiche	
	3.D	Instauration de nouvelles voies de collecte		Masse de matière résiduelle collecté dans la nouvelle voie de collecte			X							Bac brun à l'hôtel de ville	
	3.E	Politique d'approvisionnement durable		% des achats répondants aux critères de durabilité									X		
	3.F	Sensibilisation et conférence sur l'économie circulaire		Nombre de personnes touchées par les mesures de sensibilisation								X			
	3.G	Politique de dons des produits retirés du plancher		Valeur monétaire totale (\$) des dons											Déjà en place
	3.H	Amélioration de l'offre végétarienne et végétalienne		Taux de repas végétarien et végétalien (%)											N/A
	3.I	Réduction des items à usage unique		Dépenses en objets à usage unique (\$)				X							

Cahier de projets

Plan d'action de lutte aux changements climatiques



Projets à impact GES

1. Bâtiment

- A. Audit énergétique des locaux
- B. Optimisation énergétique
- C. Gaz naturel renouvelable
- D. Remplacement d'équipements et éclairages à faible consommation électrique
- E. Système de climatisation et refroidissement à faible émission
- F. Substitution énergétique
- G. Énergie renouvelable

Projets à impact social

- H. Politique de sobriété de consommation énergétique
- I. Verdissement et aménagements durables
- J. Sobriété numérique

2. Transport

- A. Électrification des véhicules légers
- B. Optimisation des transports (livraisons)
- C. Conversion de véhicules à motorisation alternative ou optimisation
- D. Achat de véhicules lourds zéro émission
- E. Installation de borne de recharge pour véhicules électriques

- F. Installation de supports à vélo sécuritaires
- G. Sensibilisation et conférence sur le transport durable
- H. Plateforme de covoiturage
- I. Incitatifs à l'utilisation de transports durables
- J. Programme de retour garanti
- K. Politique voyage d'affaires durables
- L. Participation à des défis et mobilisation interne

3. Circularité

- A. Inventaire des installations de gestion des matières résiduelles
- B. Caractérisation des matières résiduelles
- C. Plan de gestion des matières résiduelles
- D. Instauration de nouvelles voies de collecte
- E. Politique d'approvisionnement durable

- F. Sensibilisation et conférence sur l'économie circulaire
- G. Politique de dons des produits retirés du plancher
- H. Amélioration de l'offre végétarienne et végétalienne
- I. Réduction des items à usage unique





Volet 1: Bâtiment

Pour bien des organismes, la gestion des bâtiments se retrouve au cœur des préoccupations. En plus d'être le centre des opérations quotidiennes, les locaux sont souvent un poste de dépense important pour la location, l'entretien et les coûts en énergie et climatisation.

La réduction des gaz à effet de serre du volet bâtiment s'attaque à trois aspects intimement liés:

- Réduction du gaspillage et optimisation
- Décarbonation de l'énergie
- Énergie renouvelable

Pour bien des organismes, il est possible de viser à moyen terme un approvisionnement énergétique carboneutre avec des investissements limités. L'organisme aura par la même occasion l'opportunité de réduire considérablement ses dépenses énergétiques.



Projet 1.A.

Audit énergétique des locaux



Description:



Un audit énergétique permet de caractériser la performance énergétique d'un bâtiment et de proposer des améliorations innovantes en matière d'isolation, d'optimisation, de récupération de chaleur et d'énergie renouvelables. Tout dépendamment des projets découlant de cette analyse, des gains énergétiques considérables peuvent être atteints.

Budget estimé:



Dépenses: 5000\$ à 15000\$

Subvention Québec jusqu'à 75% admissible.

Économie: réduction potentielle de la consommation énergétique

Potentiel de réduction des GES:



Aucune réduction directe de GES. Toutefois, les projets identifiés par l'expert permettront de réduire de 5% à 50% les émissions de GES.

1. Sélection du fournisseur de service et attribution du mandat
2. Inspection et caractérisation du bâtiment par l'expert
3. Identification des améliorations possibles à court, moyen et long terme
4. Mise en œuvre des projets proposés et suivis de la performance



Indicateurs de performance proposés:

Nombre de projets réalisés à la suite de l'audit.



Responsables:

Interne: Direction générale, gestion du bâtiment

Partenaire: Expert en énergie (à définir), Transition énergétique Québec (subvention).



Projet 1.B.

Optimisation énergétique



Description:

L'optimisation du système actuel pourrait être réalisée pour réduire la consommation énergétique du bâtiment. L'optimisation traite des cycles de chauffage et de climatisation et identifie les bonnes pratiques pour obtenir le meilleur rendement possible des équipements existants. Le remplacement des équipements par des modèles plus performants peut faire partie de ces solutions, notamment en sélectionnant des équipements Energy star ou des éclairages LED.



Budget estimé:

Dépense: 2000\$ à 15 000\$

Économie: 5 à 10% des dépenses en gaz naturel et électricité



Potentiel de réduction des GES:

5 à 10% du poste d'émission



1. Sélection du fournisseur de service et attribution du mandat.
2. Inspection des équipements par le personnel qualifié.
3. Ajustement des équipements en fonction des optimisations proposées.
4. Suivi et vérification de la performance.



Indicateurs de performance proposés:

Pourcentage d'énergie économisé.



Responsables:

Interne: Direction générale, Gestion des bâtiments

Externe: Spécialiste en systèmes de chauffage



Projet 1.C.

Gaz naturel renouvelable



Description:

Sans aucun remplacement d'équipements, il est possible de s'approvisionner en partie ou en totalité en gaz naturel renouvelable auprès d'Energir. Le remplacement peut être réalisé directement sur le portail client de l'organisme pour des proportions variables (10% à 100% d'approvisionnement). Le gaz naturel renouvelable est généralement produit à partir d'usine de biométhanisation, qui permet de valoriser les matières résiduelles organiques ménagères et agricoles. Ce type de gaz ne contribue que très peu aux changements climatiques.



Budget estimé:

Dépenses: Environ 10% à 25% d'augmentation des frais de GN
Économie: nulle



Potentiel de réduction des GES:

Variable selon le pourcentage de gaz naturel remplacé (10% à 100% de réduction)

1. Sélection du fournisseur de service et attribution du mandat

2. Choisir la proportion de gaz naturel qui sera remplacée par du gaz naturel renouvelable.



Indicateurs de performance proposés:

Taux d'utilisation d'énergie renouvelable (%)



Responsables:

Interne: Direction générale, gestion des bâtiments
Partenaire : Energir

Projet 1.D.

Remplacement d'équipements et éclairage à faible consommation



Description:

En remplaçant graduellement les éclairages intérieurs et extérieurs par de l'éclairage LED et des équipements Énergie Star, il sera possible de réduire la consommation d'électricité.



Budget estimé:

Dépense: à évaluer selon les remplacements à faire.
Économie: économies annuelles en énergie (à déterminer).



Potentiel de réduction des GES:

Négligeable

1. Identification des appareils à remplacer.
2. Calcul du retour sur investissement.
3. Planifier l'implantation des équipements.



Indicateurs de performance proposés:

Investissements (\$) en équipements écoénergétiques



Responsables:

Interne: Direction générale, gestion des bâtiments



Projet 1.E.

Systeme de climatisation et refroidissement à faible émission



Description:

L'entretien régulier et préventif des équipements de climatisation et de réfrigération est essentiel pour minimiser les fuites de réfrigérants. Dans certains cas, il est possible de remplacer le liquide frigorigène par des liquides à plus faible impact climatique (ex; CO2).



Budget estimé:

Dépense: à évaluer

Économie: économie annuelle en énergie (à déterminer)



Potentiel de réduction des GES:

Variable selon les fuites, jusqu'à 99% de réduction

1. Identification des équipements écoénergétiques les plus efficaces.
2. Calculer le retour sur investissement.
3. Planifier l'implantation des équipements



Indicateurs de performance proposés:

Investissements (\$) en équipements écoénergétiques



Responsables:

Interne: Direction générale, gestion des bâtiments

Externe: frigoriste spécialisé



Projet 1.F.

Substitution énergétique



Description:

Les systèmes de chauffage fonctionnant au gaz naturel pourraient être substitués en partie ou en totalité par des sources à faible empreinte carbone, comme l'électricité ou la biomasse.



Budget estimé:

Plus de 50 000\$ par système.
Subventions disponibles



Potentiel de réduction des GES:

25 à 100% du poste d'émission (selon la proportion de gaz naturel remplacée et la source d'énergie de remplacement choisie).

1. Évaluer et comparer les différentes technologies accessibles. Réaliser une étude de faisabilité et Retour sur investissement (ROI).

2. Installer graduellement les technologies choisies pour le bâtiment.



Indicateurs de performance proposés:

Taux d'utilisation d'énergie renouvelable (%)



Responsables:

Interne: Direction générale, gestion des bâtiments

Externe : Consultant spécialisé en énergie renouvelable (solaire et géothermie)



Projet 1.G.

Énergie renouvelable



Description:

Dans certains cas, il sera possible d'intégrer des sources d'énergie renouvelable sur les bâtiments, comme les panneaux photovoltaïques, les panneaux solaires eau/air, les éoliennes, la géothermie, etc.



Budget estimé:

Dépense: plus de 50 000\$ par bâtiment, à déterminer (prix très variable selon la technologie)

Subventions disponibles



Potentiel de réduction des GES:

10 à 100% du poste d'émission (selon les installations)

1. Évaluer et comparer les différentes technologies accessibles. Réaliser une étude de faisabilité et Retour sur investissement (ROI).

2. Installer graduellement les technologies choisies pour le bâtiment.



Indicateurs de performance proposés:

Puissance installée (kW) et production annuelle (kWh) en énergie renouvelable



Responsables:

Interne: Direction générale, gestion des bâtiments

Externe : Consultant spécialisé en énergie renouvelable (solaire et géothermie)



Projet 1.H.

Politique de sobriété de consommation énergétique



Description:

La mise en place d'une procédure de la gestion de la température et de l'éclairage dans le bâtiment permettrait de réduire les émissions de GES. En effet, il est possible de réduire ses frais et sa consommation énergétiques en réduisant le chauffage et la climatisation (entre 23 et 26°C l'été et 20 à 23,5°C l'hiver) et en fermant les lumières et équipements informatiques, lorsqu'inutilisés. La sensibilisation des employés sera également nécessaire pour assurer l'efficacité de ces nouvelles mesures.



Budget estimé:

Dépense: aucune

Économie: variables selon l'application des mesures mises en place.



Potentiel de réduction des GES:

Entre 5% et 15%



1. Sensibilisation et formation des employés sur les nouvelles pratiques

2. Mise en place des nouvelles mesures

3. Suivi annuel sur l'efficacité des mesures



Indicateurs de performance proposés:

Pourcentage d'énergie économisé



Responsables:

Interne: Direction générale et gestion des bâtiments



Projet 1.I.

Verdissement et aménagements durables



Description:

Le verdissement des bâtiments de l'entreprise permet de limiter les îlots de chaleur l'été et réduire l'impact du vent l'hiver. Ainsi, il est possible de réduire sa consommation énergétique liée au chauffage et à la climatisation, en plus de contribuer à la biodiversité locale et offrir un milieu de travail agréable aux employés.

Le verdissement peut prendre plusieurs formes, telles que : toit vert, mur extérieur ou intérieur végétal, plantation d'arbres, stationnement écologique, etc.



Budget estimé:

Dépense à évaluer, selon le projet (1 000\$ à 100 000\$)

Économies indirectes liées à la réduction des besoins de climatisation



Potentiel de réduction des GES:

Séquestration du CO2 dans les arbres (environ 250 kg/arbre mature)

Réduction des îlots de chaleur

1. Identification des objectifs et des possibilités en matière de verdissement

2. Sélection des partenaires et fournisseurs (si nécessaire)

3. Réalisation des aménagements identifiés

4. Entretien et bonification des aménagements



Indicateurs de performance proposés:

Nombre d'arbres plantés par an

Nombre d'aménagements verts et durables



Responsables:

Interne: Direction générale, gestion des bâtiments

Partenaire suggéré: Expert en aménagement comestible et en verdissement (à déterminer)



Projet 1.J.

Sobriété numérique



Description:

Afin de réduire l'empreinte internet de l'entreprise, il est conseillé d'adopter de bonnes pratiques internes en matière de gestion des données numériques, telles que l'allègement des signatures courriel, la fermeture de la caméra lors de réunions virtuelles lorsque possible, le choix de serveurs locaux québécois, faire un tri régulier des courriels et supprimer les pourriels automatiquement. Il serait intéressant de faire la promotion de ces pratiques auprès du personnel, mais également des étudiants.



Budget estimé:

Aucune dépense.



Potentiel de réduction des GES:

Négligeable.

1. Informer les employés et les étudiants de l'empreinte environnementale de l'utilisation des équipements informatiques.
2. Réaliser une première campagne de sensibilisation et donner quelques astuces pour la réduction de l'empreinte informatique. Possibilité de créer une journée "faible empreinte numérique" à chaque année.
3. Réaliser un suivi et faire des rappels de temps en temps pour que les bonnes pratiques deviennent naturelles chez tout le monde.



Indicateurs de performance proposés:

Consommation de données (GB/an).



Responsables:

Direction générale, communications.





Volet 2: Transport

Au Québec, la majorité des émissions de GES sont causées par le transport par véhicules légers et lourds. Les organismes ont ainsi le défi de taille de réduire leur consommation d'essence et de diesel pour réduire leur empreinte carbone, tout en conservant un niveau de service adéquat pour tous les clients.

La réduction des gaz à effet de serre du volet transport s'attaque à trois aspects intimement liés:

- Réduction à la source et optimisation
- Utilisation de modes de transport durable
- Électrification et décarbonation

Les transports peuvent prendre différentes formes, tels que les véhicules de l'organisme, les services de livraison, les voyages d'affaires et les déplacements des employés. Bien que la réduction des gaz à effet de serre peut représenter certains défis, une approche concertée permet aux organisations de réduire rapidement leurs émissions.



Projet 2.A.

Électrification des véhicules légers



Description:

L'achat de véhicules électriques disponibles pour les déplacements dans le cadre du travail permettra de réduire les émissions liées à ce poste d'émission.



Budget estimé:

Nouveau véhicule électrique : 45000\$ à 60000\$

Subventions gouvernementales disponibles

Économies: environ 3000\$ en essence par 20000 km parcourus.



Potentiel de réduction des GES:

20 à 100% du poste d'émissions, selon le nombre de véhicules acquis.

1. Identifier les besoins actuels et futurs en matière de transport.

2. Identifier les modèles de véhicules électriques pouvant convenir.

3. Commander et acheter/louer le véhicule électrique (précommande souvent nécessaire).

4. Suivi et vérification de la performance.



Indicateurs de performance proposés:

Nombre de véhicules électriques achetés.



Responsables:

Interne: Direction générale

Externe: concessionnaire automobile à déterminer



Projet 2.B.

Optimisation des déplacements (livraisons)



Description:

L'optimisation des transports permet en premier lieu d'assurer une logistique des livraisons afin d'obtenir des voyages pleins et réduire le nombre de kilomètres parcourus en optimisant les trajets.

Dans un deuxième temps, l'entreprise pourrait miser sur la synergie commerciale avec d'autres entreprises, en partageant des cargaisons sur un même transport ou en permettant le transport de cargaison sur le retour, qui se fait normalement à vide.

Budget estimé:

Subvention disponible: Écocammionage

Économie: économies en carburant à déterminer selon les optimisations appliquées

Potentiel de réduction des GES:

Optimisation des trajets: 10 à 20% de réduction des kilomètres parcourus et des GES, soit jusqu'à 70 TCO2.

Synergie commerciale: jusqu'à 50% de réduction, selon le nombre, le type de transports réalisés.

1. Évaluer les différents logiciels disponibles et les options d'optimisation interne des trajets.

2. Mettre en place les améliorations proposées par le logiciel ou par la logistique interne.

3. Formation des employés visés et amélioration continue des pratiques internes.



Indicateurs de performance proposés:

Distance moyenne parcourue par livraison (km/livraison)



Responsables:

Interne: Direction générale et service des livraisons

Externe: Fournisseurs de logiciels d'optimisation



Projet 2.C.

Conversion de véhicules à motorisation alternative



Description:

Dans certains cas, il est possible de convertir des véhicules légers et lourds à des motorisations alternatives, comme à l'électricité (Ecotuned) ou au propane et gaz naturels renouvelables.



La conversion est normalement applicable aux camions légers (pickup) et aux véhicules lourds (camion cube, remorque, etc.). Certaines options hybrides pourront également voir le jour dans le domaine, par exemple avec la technologie développée par l'entreprise Electrocamion. Ce type de projet peut être subventionné par le programme Écocamionnage.

Budget estimé:

Dépenses: 20 000\$ à 100 000\$ par véhicule
Subvention disponible: Écocammionage



Potentiel de réduction des GES:

Variable selon les véhicules convertis, mais en moyenne, la conversion d'un véhicule ou le remplacement par un véhicule électrique représente une réduction de 45 TCO₂ par année.



L'utilisation de motorisation alternative (hybride, propane, gaz naturel) pourrait quant à elle réduire les émissions de GES d'environ 20% pour chaque véhicule.

1. Évaluer quelle motorisation alternative serait la plus adaptée aux besoins de l'entreprise.
2. Procéder à la conversion graduelle des véhicules selon le un plan d'acquisition détaillé.
3. Formation des employés visés et amélioration continue des pratiques internes.



Indicateurs de performance proposés:

% véhicules à motorisation alternative



Responsables:

Interne: Direction générale et chacun des services utilisant des véhicules lourds



Projet 2.D.

Achat de véhicules lourds zéro émission



Description:

Le remplacement des véhicules moyens et lourds par des véhicules à motorisation électrique ou autre carburant zéro émission (gaz naturel renouvelable, biocarburant, hydrogène) permet de réduire considérablement l'empreinte environnementale. De plus, il existe également plusieurs subventions pour mettre en place certaines améliorations techniques sans remplacement (mécanique, aérodynamisme, etc.) dans le cadre du programme Ecocamionnage.



Budget estimé:

Dépenses: 20 000\$ à 250 000\$ par véhicule

Subventions disponibles:

-Transportez Vert

-Écocammionage

Économies: 2000\$ à 25000\$ par an par véhicule en économie de carburant



Potentiel de réduction des GES:

Variable selon les véhicules convertis, mais en moyenne, la conversion d'un véhicule ou le remplacement par un véhicule électrique représente une réduction de 45 TCO₂ par année.

1. Évaluer les types de véhicules lourds les plus adaptés aux besoins de l'organisme. Commande des véhicules (délai de livraison actuel entre 1 et 2 ans).
2. Évaluer les optimisations et substitutions possibles dans le cadre de projet d'Écocamionnage.
3. Effectuer l'achat des véhicules et former les employés sur leur utilisation et leurs bienfaits environnementaux et financiers. Ateliers ou conférences pour bien informer les employés du fonctionnement des véhicules.
4. Suivi des résultats et entretien des véhicules, et mise à jour de la flotte selon les besoins.



Indicateurs de performance

proposés:

% véhicules à motorisation zéro émission



Responsables:

Interne: Direction générale et chacun des services utilisant des véhicules lourds



Projet 2.E.

Installation de bornes de recharge



Description:

En installant des bornes de recharge pour voiture électrique disponibles aux employés, il sera possible de faciliter pour les employés la transition vers les véhicules électriques.



Budget estimé:

Dépenses: 5000\$ à 10000\$ (2 bornes)

Subvention Québec de 50% admissible (programme borne au travail).

Économie: revenu de recharge potentiel (1\$/h à 3\$/h)



Potentiel de réduction des GES:

Variable selon le nombre d'employés qui optent pour un véhicule électrique et la distance parcourue. En moyenne, cela pourrait représenter une réduction 10 TCO₂ par tranche de 10 employés qui remplaceraient leur voiture à essence pour une voiture électrique.

1. Information sur les différents modèles de bornes et les restrictions à l'installation sur le bâtiment

2. Sélection du fournisseur de borne et de l'installateur. Demande de subvention

3. Installation progressive

4. Au besoin, détermination d'une Politique interne pour les employés et/ou d'un prix de recharge



Indicateurs de performance proposés:

Nombre de bornes de recharge installées (par établissement et total)



Responsables:

Interne: Direction générale, gestion du bâtiment

Partenaire: Maître électricien (à définir), Transition Énergétique Québec (subvention).



Projet 2.F.

Installation de supports à vélo sécuritaires et de douches



Description:

En assurant l'accessibilité et la convivialité des installations liées à l'usage du vélo pour les déplacements des employés, il sera possible de bonifier leur utilisation. Ainsi, si les employés se déplacent en vélo, ils pourraient être plus portés à effectuer ces types de déplacements avec l'accès à des supports sécurisés (ou même des stationnements intérieurs), et des douches.



Budget estimé:

Dépense: à évaluer selon les mesures mises en place
Économies: nulles



Potentiel de réduction des GES:

Variable selon le nombre de personnes qui optent pour un vélo électrique et la distance parcourue. En moyenne, cela pourrait représenter une réduction de 1 TCO₂ par tranche 4 500 km parcourus en vélo.

1. Cibler les aménagements les plus adéquats pour améliorer la convivialité du transport actif.

2. Procéder à l'installation des aménagements, notamment des douches et des supports à vélos.

3. Réviser périodiquement les aménagements pour s'assurer qu'ils répondent à la demande.



Indicateurs de performance proposés:

Nombre de supports disponibles



Responsables:

Interne : Direction générale, gestion du bâtiment



Projet 2.G.

Sensibilisation et conférences sur le transport durable



Description:

En offrant des conférences ou en réalisant de la sensibilisation interne sur l'écoconduite, sur l'électrification des transports et sur les transports durables, il sera possible de réduire l'empreinte de manière indirecte.



Budget estimé:

Dépenses: 0\$ à 2000\$ (budget par conférence)

Économie: Économie / revenus potentiels pour les superficies de stationnement inutilisées pouvant être converties ou louées.



Potentiel de réduction des GES:

Aucune réduction directement liée ; évolution du niveau de connaissance des employés et des étudiants et réduction importante à moyen-long terme envisageable.

1. Diffuser les résultats de l'inventaire GES sur les émissions de transport dans le cadre du travail des employés.

2. Présentation de conférences ou d'ateliers sur les modes de transports durables, leurs particularités et leurs avantages.

3. Organiser une journée d'essai de véhicules électriques ou de transport actif (vélo, vélo électrique, etc.) pour les employés.



Indicateurs de performance proposés:

Nombre de participants aux activités



Responsables:

Interne: Direction générale, communications, comité DD

Externe: LCL (offre une gamme de conférences sur le sujet)



Projet 2.H.

Plateforme de covoiturage



Description:

En mettant en commun les informations des employés, tout en mentionnant les avantages du covoiturage, il sera possible de prôner ce mode de transport chez les employés. La plateforme peut prendre la forme d'une application dédiée (ex : Netlift), ou d'un échange des horaires et discussion sur un canal dédié (Teams, Facebook, etc.).



Potentiel de réduction des GES:

Aucune réduction directement liée ; évolution du niveau de connaissance des employés et des étudiants et réduction importante à moyen-long terme envisageable.

Budget estimé:

Dépense: à évaluer selon la plateforme choisie.

Économies: Économie / revenus potentiels pour les superficies de stationnement inutilisées pouvant être converties ou louées. De plus, les employés pourraient toucher des économies substantielles en coûts de transport.



1. Rechercher les plateformes de covoiturage disponibles ou les options de mise en commun des informations.

2. Souscrire à la plateforme et convenir d'un contrat de service (si nécessaire). Partager la plateforme avec tous les employés et encourager l'utilisation.

3. Faire un suivi annuel auprès des employés pour mesurer le pourcentage de l'équipe qui s'est déplacée en covoiturage.



Indicateurs de performance proposés:

Pourcentage d'adhésion au covoiturage



Responsables:

Interne: Direction générale, ressources humaines

Externe: fournisseur de plateforme technologique (au besoin)



Projet 2.1.

Incitatifs à l'utilisation des transports durables



Description:

Plusieurs incitatifs peuvent être mis en place pour favoriser les modes de transport durable : passe d'autobus (%), abonnement Bixi, contribution financière ou programme de pointage pour les déplacements actifs (1 à 5\$/j), remboursement de certains frais (ex : entretiens vélo, acquisition de vélo et vélo électrique), etc.

L'incitatif peut également augmenter le remboursement kilométrique (\$/km) lié aux déplacements dans le cadre du travail avec un véhicule personnel de type électrique.



Potentiel de réduction des GES:

20% à 100% des émissions, selon le nombre d'employés utilisant les modes de transports durables.

Budget estimé:

Dépense: plus de 5000\$

Économie: Économie / revenus potentiels pour les superficies de stationnement inutilisées pouvant être converties ou louées.

Baisse du nombre de jours de maladie et augmentation de la productivité (transport actif)



1. Réaliser un sondage auprès des employés pour connaître leurs besoins en termes de transport durable.
2. Évaluer les différentes possibilités et les coûts relatifs.
3. Mettre en place les nouveaux incitatifs et informer les employés.



Indicateurs de performance proposés:

Pourcentage d'utilisation des transports durables



Responsables:

Interne: Direction générale, gestion du bâtiment

Externe: Maître électricien et fournisseur de bornes



Projet 2.J.

Programme de retours garantis



Description:

Un programme de retour garanti promet aux employés un retour en taxi ou autre transport privé et rapide payé par l'employeur en cas d'urgence ou d'imprévu. Cette mesure peut sécuriser les employés et les encourager à utiliser les transports en commun ou actif. Un nombre maximal de retours pourrait être établi par année (ex: 2 retours garantis)



Potentiel de réduction des GES:

Aucune réduction directe, mais le programme peut rassurer certains employés et contribuer à leur décision de se tourner vers les transports durables.



Budget estimé:

Dépense: Variable selon le nombre de retours payés. Entre 20\$ et 50\$ le retour.

Économies: Économie / revenus potentiels pour les superficies de stationnement inutilisées pouvant être converties ou louées.

1. Établir le cadre du programme (montant maximum alloué, conditions d'utilisation, nombre d'utilisations permises, etc.)

2. Lancer le programme et informer les employés.

3. Faire un suivi auprès des employés pour évaluer l'impact du programme sur leurs habitudes de déplacements.



Indicateurs de performance proposés:

Nombre de retours garanti utilisé



Responsables:

Interne: Direction générale et ressources humaines



Projet 2.K.1

Politique de déplacements d'affaires responsables



Description:

L'implantation d'une politique de déplacements d'affaires responsables permettrait d'encadrer le choix des déplacements à effectuer ainsi que les modes de transport à prioriser pour les réaliser. Cette sélection pourrait s'effectuer à l'aide d'une liste de critères permettant d'évaluer la pertinence d'un voyage et les modes de transport disponibles pour le réaliser.

De plus, afin de réduire les émissions de GES liées aux voyages effectués en avion, il serait possible, dans un premier temps, de se renseigner auprès des fournisseurs des compagnies aériennes afin d'obtenir davantage d'informations sur leurs flottes d'avions et l'empreinte carbone de leurs vols. L'utilisation d'outils tels que Google Flight permet également de s'orienter en comparant différents vols : <https://shortest.link/id0Q>
À plus long terme, l'objectif serait d'obtenir des données précises sur les émissions des compagnies aériennes afin de faire un choix éclairé de fournisseur.

Pour les déplacements locaux, les bonnes pratiques suivantes pourraient être priorisées :

- Prioriser l'utilisation de transport en commun (train, tramway, autobus, métro, etc.)
- Utilisation de services de taxis électriques;
- Location de voiture électrique ou hybride si non disponible;



Projet 2.K.2

Politique de voyages d'affaires responsables



Potentiel de réduction des GES:

10 à 15% du poste d'émissions.



Budget estimé:

Dépenses: Variables selon les vols choisis.



Indicateurs de performance proposés:

Nombre de voyages responsables réalisés



Responsables:

Interne: Direction générale, gestion des voyages

Externe: Compagnies aériennes

1. Faire l'inventaire des voyages réalisés au cours de la dernière année et déterminer ceux qui étaient nécessaires et ceux qui auraient pu être évités.
2. Établir une liste de critères pour déterminer les voyages à réaliser et ceux à éviter. Établir également un guide de bonnes pratiques pour les voyages à réaliser (modes de transports à prioriser, hébergements à choisir, etc.).
3. Publier la politique de voyages responsables à l'interne et faire un suivi annuel des progrès réalisés.



Projet 2.L.

Participation à des défis et mobilisation interne



Description:

La mobilisation interne est nécessaire pour impliquer les employés dans la transition écologique de l'entreprise. Elle peut se faire notamment par l'organisation de défis internes ou la participation à des défis externes. Un exemple de défi auquel vous pouvez facilement participer est le Défi sans auto solo. Il se déroule durant une semaine au mois de septembre et vise à sensibiliser et inciter les employés à passer à l'action pour adopter des transports durables, tels que le covoiturage, le transport en commun et la marche et le vélo. Vous pouvez également organiser d'autres types d'activités, comme une semaine végétarienne ou encore une activité de ramassage de déchets pour le Jour de la Terre.



Budget estimé:

Dépenses: Variables selon les mesures mises en place pour inciter à la participation aux défis (tirage au sort de prix, organisation d'un dîner pour les participants, etc.).



Potentiel de réduction des GES:

Aucune réduction directe, mais possibilité d'augmenter le niveau de connaissances ainsi que le niveau de motivation des employés.

1. Identifier les sujets sur lesquels une mobilisation est souhaitée (transports, alimentation, tri des déchets, etc.).
2. Recherche de défis et inscription à ceux qui répondent aux objectifs.
3. Communication aux employés des défis organisés.
4. Faire le bilan des niveaux de participation aux défis à la fin de l'année et revoir la stratégie pour l'année suivante selon les résultats.



Indicateurs de performance proposés:

Pourcentage des employés participants aux défis organisés.



Responsables:

Interne: Direction générale et communications





Volet 3: Circularité

L'économie circulaire et responsable, rien n'est gaspillé. Elle préserve et récupère le plus de valeur possible des ressources en réutilisant, réparant, reconditionnant, refabriquant, convertissant ou recyclant des produits et des matériaux. En 2021, l'économie du Québec est circulaire à seulement 3,5%.

La réduction des gaz à effet de serre du volet circularité s'attaque à différents enjeux:

- Gestion des matières résiduelles
- Revalorisation et économie circulaire
- Approvisionnement responsable et local

L'application de ces enjeux est un défi important qui peut porter ses fruits à moyen et long terme seulement. L'économie circulaire et l'approvisionnement responsable permettent aux organismes de réduire considérablement leur empreinte environnementale.



Projet 3.A.

Inventaire des installations de gestion des matières résiduelles



Description:

La première étape à réaliser, avant d'instaurer de nouvelles voies de collecte, serait de faire l'inventaire des installations de gestion des matières résiduelles de l'entreprise afin d'identifier ce qui est fait jusqu'à présent et les endroits où il est nécessaire d'ajouter de nouvelles voies (recyclage et/ou compost).



Budget estimé:

Dépense: aucune
Économie: aucune



Potentiel de réduction des GES:

Aucune réduction directe, mais permet de préparer adéquatement des actions qui pourront entraîner d'importantes réductions à court ou moyen terme.

1. Contacter toutes les succursales, entrepôts et bureaux pour savoir s'ils ont des poubelles intérieures/extérieures, des bacs de recyclage intérieurs/extérieurs ainsi que du compost.
2. Pour chaque établissement, recenser la taille des bacs, nombre, fréquence de collecte et fournisseur. Noter toutes les informations dans un document et soulever les manques.



Indicateurs de performance proposés:

% des établissements recensés au registre



Responsables:

Interne: Direction générale et propriétaire ou gérant de chaque succursale/entrepôt



Projet 3.B.

Caractérisation des matières résiduelles



Description:

Une caractérisation des matières résiduelles permet de mesurer le taux de génération des matières (kg/an) et par voie, en plus de voir si le tri des matières résiduelles est effectué correctement. Il est ensuite possible d'identifier des pistes de solution pour améliorer la situation, soit par la sensibilisation, l'affichage, les installations ou par l'ajout de voies de collecte.



Budget estimé:

Dépenses: 5000\$ à 10000\$



Potentiel de réduction des GES:

Réduction de GES significative en lien avec les projets subséquents.

1. Effectuer une caractérisation des matières résiduelles et analyser les problématiques de la gestion actuelle

2. Mettre en place les améliorations soulignées lors de la caractérisation.

3. Renouvellement périodique de la caractérisation des matières et suivi de la performance.



Indicateurs de performance proposés:

Nombre de caractérisations réalisées

Taux de valorisation des matières (%)



Responsables:

Interne: Direction générale, gestion du bâtiment

Partenaire: Consultant en gestion des matières résiduelles, entreprises de collecte des matières.



Projet 3.C.

Plan de gestion des matières résiduelles



Description:

En mettant en place certains projets, il est possible d'optimiser le tri des matières résiduelles de différentes manières, notamment en améliorant l'affichage des bacs à l'intérieur et en sensibilisant les employés à un tri efficace et responsable des matières résiduelles.



Budget estimé:

Dépense: variable selon le nombre d'établissements et le niveau de détail (2000\$ à 10000\$/établissement)

Économie: économies potentielles sur les frais de collecte des matières.



Potentiel de réduction des GES:

Aucune réduction directe, mais si les pratiques changent à la suite de ces actions de sensibilisation, il sera possible de réduire considérablement les émissions à court ou moyen terme.

1. Analyser les pratiques actuelles en gestion des matières résiduelles et des forces et faiblesses.
2. Optimisation des îlots de tri et de l'affichage afin de bonifier la gestion actuelle des matières. Uniformisation des pratiques à l'ensemble des établissements.
3. Formation et sensibilisation des employés à tous les niveaux.



Indicateurs de performance proposés:

% des établissements possédant un plan de gestion



Responsables:

Interne: Direction générale et propriétaire ou gérant de chaque succursale/entrepôt

Externe: Fournisseur en collecte sélective, conseil régional de l'environnement (économie circulaire).



Projet 3.D.

Instauration de nouvelles voies de collecte



Description:

La mise en place d'une 3e voie de collecte pour les matières organiques permettrait à l'organisme de valoriser une partie de ses matières résiduelles, notamment la nourriture pour animaux retirée du plancher ainsi que les restants alimentaires des employés. Il existe des programmes de soutien à la gestion des matières organiques dans le secteur des industries, commerces et institutions, notamment ICI on recycle de RECYC-QUÉBEC.



Budget estimé:

Dépense: à évaluer

Économie: économie potentielle sur la collecte des ordures



Potentiel de réduction des GES:

Réduction de GES significative en lien avec les projets subséquents.

1. Évaluation des besoins en gestion des matières organiques.

2. Réflexion sur les types de stations de compost, leur emplacement et leur traitement.

3. Intégration du compost dans les voies de collecte et sensibilisation des employés.

4. Réaliser une caractérisation après quelques mois pour vérifier la réussite de l'implantation de la nouvelle voie de collecte.



Indicateurs de performance proposés:

Masse de matière résiduelle collectée dans la nouvelle voie de collecte



Responsables:

Interne: Direction générale, approvisionnement

Externe: Fournisseur en collecte sélective, conseil régional de l'environnement.



Projet 3.E.

Politique d'approvisionnement durable



Description:

Une Politique d'approvisionnement responsable permet d'encadrer le choix des fournisseurs et partenaires de l'entreprise. Le choix de ces derniers est basé sur leurs valeurs environnementales, sociales ainsi que sur leur éthique de travail. Ainsi, l'organisme peut prendre une décision éclairée en matière de choix de fournisseur lorsqu'un prix est soumis.

La même logique peut être imposée au niveau du produit, notamment en favorisant des produits éthiques.



Budget estimé:

Dépense: dépenses possibles si changement de fournisseurs.

Économie: économies possibles si changement de fournisseurs.



Potentiel de réduction des GES:

Aucune réduction directe pour l'entreprise, mais la possibilité de réduire les émissions liées à l'approvisionnement global. Cette action permet également d'encourager les entreprises ayant de bonnes pratiques environnementales et sociales.

1. Recensement des fournisseurs et des produits.

2. Identification des critères de sélection des fournisseurs et des produits et détermination d'objectifs clairs pour chaque critère.

3. Mise en œuvre de la politique et formation des responsables de l'approvisionnement.



Indicateurs de performance proposés:

% des achats répondants aux critères de durabilité



Responsables:

Interne: Direction générale, responsable de l'approvisionnement



Projet 3.F.

Sensibilisation et conférence sur l'économie circulaire



Description:

L'économie circulaire vise à repenser nos modes de production pour consommer moins ainsi qu'à optimiser l'utilisation des ressources consommées. Cela peut se faire notamment par la création de partenariats avec d'autres entreprises qui pourraient bénéficier de vos ressources non utilisées ou qui pourraient vous fournir des ressources dans un circuit plus court que ceux qui sont présentement en place. Les employés de divers départements peuvent être sensibilisés sur ce sujet, notamment à travers des conférences.



Budget estimé:

Dépenses: 0 à 2000\$ (budget par conférence)

Économies: Économies/revenus potentielles grâce aux partenariats créés avec d'autres entreprises pour la vente ou l'acquisition de ressources.



Potentiel de réduction des GES:

Variable selon les mesures mises en place et les partenariats créés.



1. Identifier les mesures de sensibilisation pouvant être mises en place et les départements visés par celles-ci.

2. Mettre en place les mesures de sensibilisation.

3. Faire le bilan des résultats obtenus grâce aux mesures de sensibilisation mises en place.



Indicateurs de performance proposés:

Nombre de personnes touchées par les mesures de sensibilisation.



Responsables:

Interne: Direction générale, communications, département des ventes et de l'approvisionnement.

Externe: Conférencier et partenaires potentiels.



Projet 3.G.

Politique de dons des produits retirés du plancher



Description:

L'entreprise pourrait adopter une politique selon laquelle tous les produits en bon état retirés du plancher devront être mis de côté et offerts à des organismes qui pourraient en bénéficier. Cette mesure permettrait de réduire la quantité de déchets générés par l'entreprise.



Budget estimé:

Dépense: aucune

Économie: économie potentielle sur la collecte des ordures



Potentiel de réduction des GES:

Chaque tonne de produits qui sera donnée plutôt que jetée permettra de réduire les émissions de l'entreprise de 1,67 tonne.

1. Communiquer avec divers organismes qui pourraient bénéficier des produits de l'entreprise pour évaluer leurs besoins.
2. Établir une procédure pour la récupération du matériel.
 - Identifier quels items peuvent être donnés (condition, types d'items, etc.).
 - Installer des bacs pour la récupération des items dans les succursales et les entrepôts.
 - Planifier la fréquence et la coordination des livraisons des items aux organismes.
3. Former les employés sur le plancher pour qu'ils appliquent la procédure.
4. Faire un suivi dans les succursales et les entrepôts pour vérifier que la procédure est bien mise en place et auprès des organismes pour valider leur satisfaction.



Indicateurs de performance proposés:

Valeur monétaire totale (\$) des dons



Responsables:

Interne: Direction générale, approvisionnement

Externe: divers organismes pouvant bénéficier des produits de l'entreprise



Projet 3.H.

Amélioration de l'offre végétarienne et végétalienne



Description:

En premier lieu, le menu de la cafétéria pourrait être amélioré en intégrant plus de repas végétarien et végétalien, notamment par l'utilisation de protéines végétales. Parfois, il est également possible de réduire la quantité de viande animale consommée en intégrant une partie de protéines végétales (ex : porc haché moitié-moitié avec PVT ou lentilles). À plus long terme, il est conseillé de viser une offre végétarienne étendue, notamment par la participation aux lundis sans viande.



Budget estimé:

Gain économique, car l'alimentation carnée est plus chère que l'alimentation d'origine végétale.



Potentiel de réduction des GES:

Réduction de 75 à 94% par repas selon le type de viande remplacée ainsi que l'option de remplacement choisie.

1. Identification des repas contenant de la viande rouge, en vue d'offrir également une alternative végétarienne/végétalienne.
2. Instauration de nouvelles recettes et mise en place.
3. Organisation d'une semaine végétarienne pour sensibiliser les employés.
4. Réaliser un sondage auprès du personnel et possiblement des étudiants pour évaluer le taux de satisfaction.



Indicateurs de performance proposés:

Taux de repas végétarien et végétalien (%)



Responsables:

Interne : Direction générale, et service de restauration



Projet 3.1.

Réduction des items à usage unique



Description:

Dans un premier temps, l'entreprise pourrait réduire les items à usage unique qu'il propose en éliminant les bouteilles d'eau, les plats et les ustensiles jetables. Un rabais pourrait également être proposé aux clients qui apportent leur propre tasse à café réutilisable pour encourager cette habitude.



Budget estimé:

Dépenses: négligeable



Potentiel de réduction des GES:

Si les ustensiles réutilisables sont réutilisés plus de 50 fois, alors on peut considérer que par rapport à un ustensile à usage unique, cela induit une baisse de l'ordre de 60% des émissions de GES.

1. Identification et analyse des pratiques actuelles en vue de cibler des ustensiles à usage unique
2. Évaluation des différentes alternatives possibles, et si possible mises en place à petite échelle pour valider le choix retenu.
3. Généralisation à l'ensemble de l'entreprise de la solution retenue.



Indicateurs de performance proposés:

Dépenses en objets à usage unique (\$)



Responsables:

Interne : Direction générale, services des achats